

JOURNAL MUNICIPAL - OCTOBRE 2012

Le mot du Maire

Vous trouverez dans ce journal un dossier de deux pages consacré au personnel municipal. Il est habituel de mettre en avant le travail du conseil municipal. Celui-ci est important, c'est vrai, et il est exact que de nombreux conseillers et adjoints consacrent un temps important pour remplir au mieux le mandat que les électeurs leur ont confié.

Mais il est évident que le travail du conseil est mis en valeur par nos employés municipaux. Les connaissant depuis de nombreuses années, je puis témoigner de leur entier dévouement à la commune, de leurs compétences, de leur disponibilité et de leur gentillesse. La tâche est énorme ; la commune de Gençay est de type urbain et se développe régulièrement avec une augmentation de la voirie urbaine qu'il faut bien nettoyer et réparer. Nous avons de plus en plus d'espaces verts à entretenir où il faut tondre et désherber. Le patrimoine municipal est important avec quatorze bâtiments publics et un parc de plus de 80 logements en location où nos employés assurent de nombreuses réparations qui relèvent normalement du locataire en particulier au Foyer-logement.



Les secrétaires de mairie remplissent un rôle de premier plan. Tout passe ou presque entre leurs mains. Elles sont très souvent sollicitées par les associations pour diverses tâches administratives auxquelles elles s'efforcent de répondre. Chaque jour des habitants viennent leur demander des renseignements dans divers domaines.

Au total ce sont près de 80 personnes qui travaillent pour vous, faisant de la ville de Gençay l'un des principaux employeurs du secteur.

Je tiens ici à remercier nos personnels pour la qualité de leur engagement au service de la commune et pour la confiance qu'ils m'accordent.

Jean CRESPIN

Travaux : page 2
Environnement : page 3
Quoi de neuf ? : page 4
Et bientôt : page 5

M Près de 80 agents : pages 6 et 7

Échos de l'été : page 8

Été sportif : page 9

Informations pratiques : page 10

R Animations : page 11
Patrimoine : page 12











Chemin des Vignes

Les travaux réalisés par l'entreprise D.S.T.P. de Saint Julien l'Ars ont permis de résoudre les problèmes d'eau pluviale et de sécuriser le déplacement des piétons, collégiens notamment.

Impasse du Vieux Château

Les travaux ont été réalisés par l'entrepe reste plus qu'à planter les arbres et à

prise Arlaud. Il ne reste plus qu'à planter les arbres et à aménager le parterre, en mieux... (photo «retouchée).



Aménagement du carrefour des rues du Palateau - Émilien Fillon :

la maîtrise d'ouvrage est assurée par le conseil général. Les travaux devraient débuter 1ère quinzaine d'octobre. Ils vont, naturellement, entraîner des perturbations de la circulation.

BÂTIMENTS

Gendarmerie

Les fondations de l'ensemble des bâtiments sont terminées.

Les travaux suivent le planning établi.



École maternelle

La toiture a été refaite, avec isolation du plafond.

Les volets et fenêtres du dortoir ont été remplacés..



La classe des « Petits » a été remise en état.





Cimetière:

Les murs en pierre qui étaient très dégradés ont été refaits de façon traditionnelle par l'équipe d'insertion du pays civraisien.



Petite enfance:

Les travaux sont terminés. Le Relais Assistantes maternelles (R.A.M.), la ludothèque et la P.M.I. (protection maternelle et infantile) ont intégré les locaux.



Fabienne Plissonneau nous a quittés, son contrat n'ayant pu être reconduit par la Région. Elle nous a laissé toutes les traces de son travail sur l'inventaire de la faune et de la flore dans notre commune, et des préconisations très précises pour son entretien. Son travail d'animatrice auprès des élèves... et des plus âgés aurait certainement justifié la reconduction de son poste.

Analyse du sondage : « Biodiversité chez soi et charte terre saine »

Tout d'abord, je souhaite remercier les 16 personnes qui ont complété les questionnaires. En effet, dans le cadre de cette charte (encore ignorée de certains), il est primordial que les habitants prennent conscience des engagements pris par la Municipalité en matière de réduction, voire d'abolition des produits phytosanitaires. Plusieurs articles sont parus dans les bulletins municipaux afin de prévenir la population gencéenne sur ces engagements mais il est évident que nous devons le rappeler régulièrement et en expliquer les raisons.

14 sont favorables à cette charte.

Et les habitants dans tout ça ? Ils ont bien plus qu'un rôle de citoyen à jouer. Votre participation à « ma commune sans pesticides » est essentielle si l'on veut réduire encore davantage l'usage de ces produits chimiques nocifs pour la santé de tous et notamment des enfants et des personnes âgées.

Fabienne

Nota : les résultats complets du sondage sont consultables sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.



Même partie, Fabienne a alimenté le site de la commune, avec le Machaon.







Communiqué:

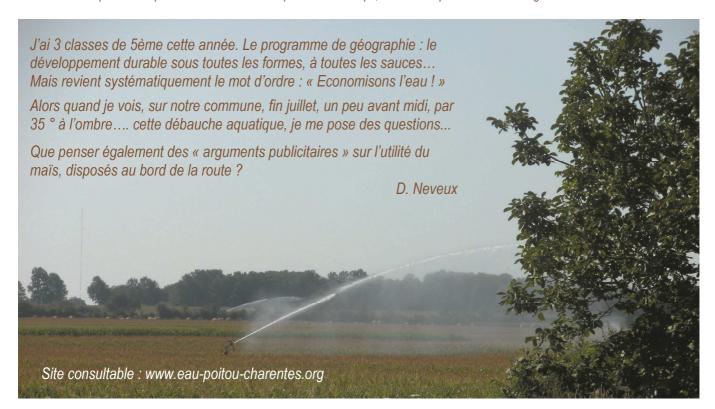
L'air que vous respirez est-il de bonne qualité ?

Les sources de pollution sont nombreuses dans les habitations : tabagisme, appareils à combustion, moisissures, matériaux de construction, meubles, acariens, produits d'entretien, peintures, ... Or nous

passons en moyenne 16 heures à la maison! Les services hospitaliers enregistrent de plus en plus de consultations pour des intoxications, des troubles respiratoires, des maux de tête, rhinites, toux..., troubles tous liés à la pollution de l'air.

L'hiver arrive : pensez à aérer au moins 10 mn par jour, entretenez régulièrement les systèmes de ventilation, ne fumez pas à l'intérieur, faites vérifier vos installations de combustion (chaudière, chauffe-eau, cheminée, etc.), respectez les consignes d'utilisation mentionnées sur les étiquettes des produits et appareils mobiles de combustion que vous utilisez, choisissez des matériaux peu émissifs pour les revêtements des murs ou sols, le mobilier...

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.www.ogai.fr/obsairint.aspx, www.attmo-poitou-charentes.org





être partagé tes et piétons Le problème Provocation ou force de l'habitude?

Code de la route, Art R 1117 - 5

L'arrêt ou le stationnement sur un passage prévu à l'intention des piétons est interdit .

Son non-respect est sanctionné par des amendes de 1ère catégorie.

L'Art 417-10 est encore beaucoup plus détaillé...

LA RUE, ESPACE COLLECTIF?

Vous avez pu constater que des aménagements, surtout de stationnement dans un premier temps, ont été mis en place dans plusieurs rues, *rue des Plantes*, *Chemin des vignes*, *rue de Civray*...

La rue, tout comme la place ou les champs de foire sont des espaces publics. L'espace public est à l'usage de chacun mais surtout de TOUS, et doit donc être partagé. Etre partagé, c'est-à-dire qu'automobilistes, motocyclistes, cyclistes et piétons ont part égale dans cet usage.

Le problème est que, pour essayer de partager équitablement et en toute sécu-

rité cet espace, on est obligé de pratiquer de nombreux aménagements. Sans eux, l'espace public et collectif est laissé à la loi du plus fort et en l'occurrence à l'automobiliste. Le cycliste mais encore plus le piéton sont des usagers incongrus dans cet espace. Dans un bourg comme Gençay, l'espace public DOIT être partagé et non parcellisé en créant une piste pour les automobiles, une autre pour les cyclistes, une encore pour les piétons...et on pourrait continuer. Comme chante un groupe célèbre qui a d'ailleurs pris ce nom « La Rue est à nous », c'est -à-dire à TOUS.

Une dernière réflexion, le stationnement n'est pas un droit. C'est seulement la mise à disposition, pendant un temps donné, de l'espace public. Le stationnement abusif, ne respectant aucune règle est une entrave à tous ceux qui ont aussi le même droit d'utiliser cet espace public que l'automobiliste. Les trottoirs ne sont pas des places de stationnement. Les arrêts de car pas davantage...

Jean-Jacques CHEVRIER

ATTENTION:

Il semblerait que le carburant sans plomb **SP95-E10** ne convienne pas aux voitures un peu « anciennes » ; tondeuses, motoculteurs et autre matériel du même type sont également concernés.

Vérifiez ... avant de « fusiller » votre ou vos moteurs. Par exemple : http://www.legifrance.gouv.fr/

Votre avis nous intéresse
Vos remarques, vos suggestions, formulées sur cet espace de parole, à déposer ou à adresser à la mairie ou sur le site internet de la commune, seront les bienvenues (Nota : les courriers « anonymes » ne sont pas pris en considération)
M., Mme, Melle
Adresse

Artisans et commerces : du nouveau

Création Saint-Lubin

8 place du marché

Arsenic et dentelles

9 rue Gambetta

Maisons fleuries

Nous n'avons reçu que peu de photos... Nous vous accordons un délai supplémentaire : le 30 octobre, 2012.

Familles rurales

L'association « Familles rurales » de Gençay organise des cours de soutien scolaire tous les lundis et jeudis de l'année scolaire, de 16 h45 à 17 h 45 pour les enfants de l'école primaire.

S'inscrire auprès de :

Brigitte Duthoit: 05 49 59 40 37 ou Nicole Martin: 05 49 59 43 71



Prévention:

C'est une politique que nous préférons à celle de la répression.

Après étude du comportement face aux radars dits « pédagogiques », il a été décidé d'en installer un à chaque entrée du bourg, soit en venant de Civray, Confolens et Poitiers.

Ralentir, c'est bien, conserver cette vitesse en agglomération, c'est mieux.

Locaux des associations « ÉLAN » (Aide alimentaire) et « Resto du cœur »

La Communauté de Communes du Pays gencéen est propriétaire des locaux et assure la maîtrise d'ouvrage. Le bâtiment sera opérationnel fin novembre.



Ce nouvel espace facilitera les approvisionnements et le stationnement des personnes qui ont besoin de l'aide apportée par ces deux associations.

Pétanque gencéenne

L'association de Gençay, forte de 32 licenciés et 22 membres actifs, vous invite à découvrir un sport finalement assez méconnu.

Le club de pétangue est situé sur le champ de foire. Les jeux se déroulent dans une ambiance des plus amicales, ils ont lieu toute l'année.

- Mardi, à partir de 14 heures,
- Samedi, à partir de 14 heures.

Un concours en doublette à la mêlée est ouvert à tous le dernier mardi de chaque mois à partir de 14 heures. Organisation du Maître joueur en tête à tête à la miseptembre.



Adhésion au club : 15 €

Le club est ouvert à toutes et à tous, sans limite d'âge. Nous serons tous heureux d'accueillir de nouveaux

Pour tout renseignement, appeler le président du club : M. Henry Clercy au 06 75 99 16 33.

Rencontre Gençay-Breckerfeld

Rendez-vous le samedi 13 octobre sous les halles...

Marché, animations. repas allemand en soirée.





Parcours de santé au Plan d'eau

Les travaux d'installation de ce parcours, désormais à votre disposition, ont été financés et suivis par la Communauté de Communes.

Commune de Gençay: près de

Voirie - Espaces verts - Bâtiments

Routes, espaces verts et entretien des immeubles



Nos 6 agents, aidés par deux jeunes en contrat d'accompagnement à l'emploi (C.A.E.), assurent l'entretien de 18 km de rues, des champs de foire, du marché, de 12 km de haies et de 45 pelouses et espaces plantés pour une surface totale d'environ 10 hectares.

Ils entretiennent aussi les abords du plan d'eau et les terrains de sport. Leur travail a été rendu plus contraignant avec l'interdiction d'utiliser des herbicides lorsque ceux-ci risquent de s'écouler dans les réseaux d'eau pluviale ou sur les aires de jeu fréquentées par les enfants : stades, cours d'école, etc.





Ils ont aussi en charge les travaux d'entretien dans les nombreux immeubles de la commune.

Ci-contre, réfection du 1er étage de la bibliothèque.

Chaque changement de locataire dans nos immeubles, exige des travaux plus ou moins importants.

Enfin, ils n'hésitent pas à donner un coup de main ponctuel aux associations (voir ci-contre et en page éditoriale) et ils sont d'astreinte une semaine chacun à tour de rôle.



Animation



Le S.I.V.M. Gençay-Saint Maurice finance deux postes d'animation : un poste socioculturel et une bibliothécaire.

Ceux-ci organisent des animations de grande qualité. (voir page 11)



Ainsi, depuis dix ans, le nombre de lecteurs fréquentant la bibliothèque ne cesse d'augmenter et nous avons enregistré plus de 400 inscriptions cette année.

Secrétariat

Il est assuré par quatre secrétaires de mairie.

Un rôle primordial: Les secrétaires sont les collaboratrices et les conseillères du maire. Elles préparent les dossiers de travail du conseil municipal et apportent les informations d'ordre juridique, financières et fiscales. Elles accueillent et renseignent les administrés.

Des qualités indispensables : Elles doivent s'adapter aux équipes municipales qui changent tous les six ans, être disponibles pour assister aux séances du conseil municipal et présentes les dimanches d'élection. Ayant connaissance d'informations sensibles, elles doivent être discrètes et avoir le sens du service public.

Leurs missions: elles sont nombreuses et variées.

Rôle de collaboratrices du maire

- 1. Conseils municipaux:
- préparation et convocation des conseils.
- rédaction et transmission des délibérations du conseil.
- application des décisions du conseil.
- 2. Projets communaux :
- étude des projets, préparation et mise en forme des dossiers.
- suivi des marchés publics et des enquêtes publiques.
- 3. Budget et comptabilité :
- préparation des budgets, facturation, contrôle et émission des mandats et des titres de recettes.
- suivi de la trésorerie, gestion et suivi des emprunts.



80 agents à votre service

4. Patrimoine communal:

 gestion des locaux communaux, suivi des locataires (environ 80 baux de location), gestion du cimetière, préparation et notification des arrêtés de police municipale du maire, règlementation et suivi des débits de boissons.

Accueil et services aux administrés :

1. Etat-civil:

- enregistrement et rédaction des actes de naissance, de reconnaissance, de mariage et de décès.
- délivrance des actes d'état-civil.
- cartes d'identité et passeports.



2. Elections:

 inscriptions et radiations des listes électorales, établissement et envoi des cartes d'électeurs, préparation et rédaction des procès-verbaux électoraux.

3. Urbanisme:

- réception et enregistrement des permis de construire, des déclarations de travaux, des certificats d'urbanisme, des permissions de voirie.
- suivi du Plan local d'urbanisme.

4. Demandes diverses:

◆ nombreuses et variées, nous citerons le recensement des jeunes au service national, la location des salles communales, les demandes d'aide sociale, l'aide aux personnes en difficulté pour des motifs variés.

5. Gestion des services :

 suivi de la carrière des agents communaux, émission des bulletins de salaire, suivi des congés annuels et des congés maladie, suivi des contrats de type C.A.E.

6. Gestion du secrétariat :

- frappe du courrier, des rapports.
- accueil et réponse téléphonique.
- gestion des agendas du maire et des adioints.
- gestion des archives.

Hygiène et propreté des locaux

Hygiène et propreté des immeubles communaux

La ville est propriétaire d'un nombre important de bâtiments qu'il convient de maintenir en état de propreté.

Cinq femmes, aidées d'une personne en C.A.E., sont chargées du ménage dans les locaux suivants : mairie, ancienne mairie, centre culturel, bibliothèque, écoles primaire et maternelle, salle des fêtes, salle du Château d'eau, cinéma, maison de la petite enfance, maison des services publics, parties communes des immeubles d'habitation, gendarmerie et bureaux des pompiers.

Cela représente une surface de bâti de plus de 20.000 m². Ce personnel féminin assure aussi la surveillance de la restauration scolaire et de la garderie.



Juillet : rangement et travaux dans la classe des « petits ».



C.C.A.S.

Centre communal d'Action Sociale

Ce sont 52 agents qui, sous la direction de Madame PETIT, directrice, prennent en charge les 68 résidants de l'E.H.P.A.D. et les 31 personnes habitant au Foyer-logement. Ces deux établissements sont complets tout au long de l'année.

Activités périscolaires

La commune de Gençay a recruté une animatrice sportive qui est mise à la disposition des associations.

Elle a aussi en charge la direction des activités périscolaires et assiste les enseignants des écoles pour le sport.

Restauration

Pour des raisons de sécurité alimentaire, la restauration de l'E.H.P.A.D., du Foyer-logement et de l'école est déléguée, depuis plusieurs années, à une société de service extérieure.



Celle-ci, la société A.P.I., cuisine chaque jour les repas sur place dans deux cuisines agréées, l'une à l'école (16.000 repas par an), l'autre à l'E.H.P.A.D. (122.000 repas par an).

Les repas n'ont jamais été livrés par une cuisine centrale extérieure. Quatre agents assurent ce service.

« ACCORDÉON » - NOUS

Le 17ème festival d'accordéon qui s'est déroulé le 29 juillet, a connu le même succès que les années précédentes. Sous un soleil radieux, plus d'un millier de Fans, fidèles à ce rendez-vous, sont venus guincher dans ce cadre ombragé du plan d'eau de Verneuil.

Pour les non-danseurs - mais néanmoins mélomanes - confortablement installés sur les gradins du théâtre de verdure, nombre d' entre - eux n'ont pas tari d'éloges sur la beauté du site et la qualité du plateau d'artistes.

Gageons que si les organisateurs en décident, 2013 pourrait connaître le même succès tant les échos sont positifs dans tous les domaines.

Vivi



Sur scène, on s'amuse aussi ... Photo Sébastien Maillet

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Le 23 août, grande animation dès 14 heures, sur le champ de foire, pour agents et bénévoles.

Ce marché, organisé par la Chambre d'Agriculture de la Vienne, ne pourrait avoir lieu sans l'investissement humain de la Fédération des Agents Economiques de Gençay (ex U.C.I.A.L.), de l'Office de Tourisme et de la Municipalité.

A 16 heures, les tables, les chaises sont installées sur le macadam, les frites sont en

cours de pré-cuisson (et elle étaient bonnes!),

1 - 2 - 3, la sono fait ses essais, les premiers producteurs arrivent pour s'installer à l'ombre, près de la borne électrique...

Et, dès 18 heures, les premiers acheteurs arrivent.

Plus de 600 convives sur place...

A minuit, presque tout est rangé...

A l'année prochaine!





3ème FESTIVAL « L'EAU À LA BOUCHE»

Respectant la ligne définie lors de sa création en 2010, le festival « L'eau à la Bouche » parcourait cette année le tronçon de Clouère : Saint-Maurice/Brion, action matérialisée par l'extension de l'exposition documentaire consacrée à la rivière et à sa gestion.

Cette édition donc, dont la majeure partie a été accueillie par la Commune de Brion, dans ses locaux de la salle des fêtes, laisse de nombreuses satisfactions et quelques interrogations.

Si les productions associatives : expositions, apéros-concerts, balade nocturne animée (musique, chanson, théâtre, danse, création numérique...), balade culturelle historique, jeux,...recueillent l'adhésion du public, l'accueil de spectacles





professionnels, en revanche, obtient un succès moyen ; et leur qualité artistique ne semble pas en cause.

Mais il apparaît sur ce chapitre un questionnement grandissant que nous ne sommes pas les seuls à émettre : la densité et la proximité des grandes manifestations culturelles gratuites organisées par le Conseil Général, et par le Conseil Régional, ne sont-elles pas en train de tuer les petits festivals culturels associatifs, qui reposent en grande partie sur le bénévolat, et qui sont l'expression du réseau relationnel permanent des forces qui animent les communes rurales ?

Une réflexion politique sur le sujet serait la bienvenue avant l'été prochain.

Pierre Chevrier

31 juin : Gala de natation synchronisée



Dans la piscine intercommunale, l'eau était un peu froide...
L'ambiance était perturbée par l'accident d'une monitrice ...
Mais les « filles » ont assuré un superbe spectacle.

15 juillet : le Tour de France en Courant

Gençay a accueilli les coureurs des 8 équipes participant à cette 24ème grande aventure humaine et sportive.

Les Compagnons de la Clouère étaient là pour soutenir le moral de ces sportifs amateurs qui courent, par relais de 25 km, pour défendre une cause, pour le fun...

Partenaire officiel: le pain.

Renseignements: www.lafranceencourant.org

A FRANCE DICINAL STATE OF THE S

Plus de 2000 entrées cette année, avec une large

proportion d'habitants de Gencay et de Saint Mau-

Tous nos remerciements aux jeunes qui se sont

chargés très professionnellement de l'accueil, de

l'entretien..., et à notre nouveau maître nageur,

22 juillet : notre Gencéenne

Deux parcours dans notre commune, en débordant un peu chez nos voisins ,ont permis à 70 participants, notre record, de découvrir notre campagne et notre patrimoine.

Le casse-croute à mi-parcours, à la Liardière, est toujours apprécié.





Juillet et Août : Sports pour tous



Un bilan encore et toujours positif pour cette opération.

Bilan Piscine

Sophie Tessandier.

rice, surtout fin juillet et août.

Adèle **Burucoa**, assistée de Sylvain **Touvenais** et de Pierre-Yves **Uveteau** ont accueilli 330 enfants pour juillet et 159 pour les deux semaines en août, ce qui fait un groupe de 15 à 20 gamins par jour à gérer.

La classe d'âge la plus présente correspond à celle des 7 -10 ans, (60%) suivie par celle des 10 -15 ans, (32%).

Les « ados » se sentent moins concernés, semble-t-il!

La majorité des sportifs est d'origine gencénne, mais nous accueillons les enfants des communes voisines, Marnay, Brion....

La semaine **Sport et Handicap**, qui avait rencontré beaucoup de succès l'an passé, a été reconduite et appréciée.

Les enfants ont découvert le Torball, sport pour déficients visuels, comment on joue au basket, au tennis, au tennis de table et au rugby en fauteuil. Merci à **Laurent Guilloteau**, joueur au handibasket de l'équipe de Poitiers pour sa participation.



Cette année, pour coller à l'actualité des Jeux Olympiques, nous avons organisé des « mini-olympiades ».

Mercredi : lutte et badminton, jeudi : sports collectifs (hockey, futsal) et vendredi : lancers, courses et sauts.

Cette semaine fut très suivie par les 8 -12 ans, qui ont été récompensés, comme il se doit...

Je connais un « Pierre » qui est déjà inscrit pour les congés de Toussaint .

A. Fuligni - D.Neveux



Sur R.V.:

contacter le secré-

tariat de mairie



SECRÉTARIAT DE MAIRIE:

Il est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures, de 13 heures à 17 heures

AFFICHAGE LÉGAL

L'affichage obligatoire des délibérations, arrêtés des collectivités territoriales et de l'Etat est disponible sur le panneau défilant installé dans le hall de la mairie. On peut arrêter le défilement et lire ainsi le texte recherché.

STATION BIOMÉTRIQUE:

Passeport sécurisé : secrétariat de mairie sur rendez-vous (05 49 59 31 36)

Adultes : 86 €en timbres fiscaux. Validité du passeport : 10 ans.

Enfants: 42 € pour les 15/18 ans, 17 €

pour les moins de 15 ans.

Validité du passeport mineur : 5 ans

DÉCHETTERIE de la COMMUNAUTÉ :

Lundi - Mercredi - Samedi

9 à 12 heures et 13 heures 30 à 17 heures 30

JOURNAUX LOCAUX: VOS CORRESPONDANTS

Centre-Presse Nouvelle République :

Jacky LIEGE

Téléphone-fax: 05.49.59.35.25

06 71 31 37 80

jackie.liege@ wanadoo.fr

et/ou

Bernard GUYOT 05.49.59.42.73

mauvonne @ wanadoo.fr

M. Jean CRESPIN, maire

reçoit tous les jours ouvrables, de 10 heures à 11 heures.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

M. Guy BOUCHET,

Travaux publics, coordinateur du personnel masculin

Mme Annie FULIGNI,

Vie scolaire et périscolaire, petite enfance, sport, solidarité, coordinatrice du personnel féminin

Mme Monique GUILLEMINAUD,

Affaires immobilières et juridiques

Mme Dominique NEVEUX.

Tourisme, patrimoine, citoyenneté, communication

M. François GUYOT,

Voirie et assainissement

M. Jean Michel CLÉMENT, député, reçoit sur R.V.,

à sa permanence, place du champ de foire (ex SIVEER)

Secrétariat : appelez le 05 49 03 16 38

PÔLE EMPLOI: renseignements au 08 11 01 01 86 INDIGO (ex ALYSEE): appeler le 05 49 87 63 54

CRAMCO (Assistante sociale):

Le 2ème mardi de chaque mois sur R.V. à la mairie.

Appelez le 05 49 11 97 59

Conciliateur: conflits de voisinage: M. Gibot reçoit sur R.V. le 1er mercredi du mois à la mairie. Contact: 06 32 50 11 45

MAISON DE SERVICES PUBLICS:

P.M.I.: Consultation des nourrissons : Prendre R.V. au 05 49 87 01 35

P.M.I.: Assistante sociale : le mardi sur R.V. : 05 49 87 01 35

Direction du travail, Mission locale rurale : Sur R.V. au 05 49 87 39 67 ou 06 83 49 27 57

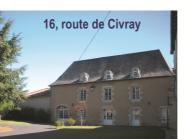
A.D.M.R.: 05 49 53 48 28 **C.L.I.C.**: 05 49 01 27 95 **S.I.A.D.**: 05 49 03 12 43

A.P.E.F.: (services à la personne): 05 49 53 02 16 **U.F.C. Que choisir** (Litiges): le dernier jeudi du mois, sans R.V. ou Poitiers, 80,rue de Slovénie, 05 49 01 61 61

NOUVEAUX GENCÉENS...

Faites-vous connaître auprès de notre secrétariat : nous devons connaître vos coordonnées pour modifier les documents administratifs vous concernant.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE:



Mercredi : 9 - 12 h et 14 - 18h , Vendredi 15 - 18 h Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Accès internet Portage de livres à domicile

Pour enfants et adultes,

Albums, romans, B.D., revues, documentaires, biographies, essais, CD...

Abonnement annuel : 5 €par famille Animations à venir : page suivante

SAINT-MAURICE LA CLOUÈRE (86) GENÇAY (86)

13^è COURSE PÉDESTRE

'L'Echappée Belle

7.5 km et 15 km

Dimanche 28 OCTOBRE 2012 - 9 h 30







Organisation : Les Compagnons de la Clouère

Attention : pour les non licenciés, photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

AUTOUR DU LIVRE...

La bibliothèque intercommunale vous propose :

Pour le meilleur et pour le lire La littérature jeunesse dans tous ses états



exposition: Antoine Guilloppé Centre Culturel - La Marchoise

GOÛTER - DÉDICACE

avec l'auteur Jeudi 11 octobre à 16 h 30

LECTURES PLURIELLES

Compagnie Oyat, Ateliers de l'E.M.I. « La Cendille » Samedi 20 octobre à 10 h



Tome 4

RENCONTRE - DÉBAT

« Pourquoi perdre son temps à raconter des histoires ? »

par l'association Livre passerelle de Tours. Rencontre organisée en partenariat avec la Mutuelle Petite Enfance « Les Loupiots ».

Samedi 17 novembre à 10 h 30 au cinéma de Gençay



L'équipe de la bibliothèque vous invite, une fois par trimestre, sur le site de l'Espace Allard à Saint Mau-

rice, autour d'un café et d'un croissant pour partager un moment convivial.

LES SAMEDIS CAFÉ/CROISSANTS

- Le **Samedi 29 septembre** a leu lieu la 1ère rencontre autour des lectures de la rentrée, des coups de cœur littéraires de l'année.
- ➢ Prochain rendez-vous le Samedi 8 décembre à 10 h 30 : Michelle Bouhet et Antoine Compagnon (Cie de la Trace) se proposent de venir échanger autour de leur dernière création « Les mangeurs d'aurore ».



Quand la vie politique de Gençay était bien agitée !

Nous sommes en 1849. L'époque est, au niveau européen et en particulier à celui de la France qui vient de connaître la révolution de 1848, on ne peut plus agitée...

Le maire du moment, M. Nicoullaud, répond à une demande de renseignements du sous-préfet de Civray.

Gençay le 4 juillet 1849

Monsieur le Sous Préfet

Voici les renseignements que vous me demandez sur la société philanthropique de Gençay.

Au mois de mars 1848 à la suite de plusieurs manifestations populaires qui eurent lieu à l'occasion de trois révocations successives dont je fus l'objet comme maire de Gençay, Mr Teillé pharmacien qui avait été désigné comme devant recueillir mon modeste héritage, mais qui fut dépassé par la population, se mit à la tête de quelques individus et leur proposa dans un club de former une société ainsi intitulée Société des droits de l'Homme et de secours mutuels établie à Gençay pour surveiller les actes de l'administration, avec exclusion des membres du conseil municipal de la dite société.

Le soir où les statuts de la société devaient être adoptés, quelques amis et moi nous nous rendîmes au club, là il nous fut facile de faire voir le mauvais côté d'une pareille société et de démontrer le but des buts : j'annonçai que nous voulions aussi faire partie de la société mais à la condition qu'on ne s'occuperait dans son sein, que de secours mutuels. Mr Teillé refusa et nous nous retirâmes en déclarant que le lendemain un registre serait ouvert à la mairie pour recevoir les adhésions des honnêtes ouvriers. Deux jours après nous avions 200 adhésions, alors nous fîmes nos statuts et nous sommes actuellement 140 membres tant honoraires que titulaires.

La société présidée par M. Teillé est composée de 24 membres titulaires et de 12 membres honoraires. Parmi les 12 membres honoraires figurent Teillé ancien adjoint, père du président, Teillé Henri frère du même, Tête Célestin ouvrier, conseiller municipal condamné correctionnellement en 1846 pour avoir injurié l'autorité, Tête Victor son fils, épuisant ses querelles, Bozat, ancien maire révoqué, Bozat Firmin son fils. C'est cette société qui fournit les 30 socialistes que nous avons à Gençay.

Si vous avez besoin de quelques autres renseignements je m'empresserai de vous les transmettre.



Veuillez agréer Monsieur le sous-préfet l'assurance de tout mon dévouement.

Le Maire (signé) Nicoullaud.

P.S. un des membres de cette société le sieur Godu va être livré à la justice pour avoir dit dans un lieu public que tout n'était pas fini, qu'il faisait faire une guillotine pour couper le cou à 20 personnes de Gençay.

Je viens de l'apprendre à l'instant.

(Archives de la justice de paix du canton de Gençay) Merci à Henri Daumier pour sa participation involontaire.

Ce bulletin a été imprimé à 1000 exemplaires sur papier recyclé (Cyclus Print) par un imprimeur répondant aux exigences du référentiel Imprim' vert

Impression:
BEDI - SIPAP
Gencay - Saint Maurice